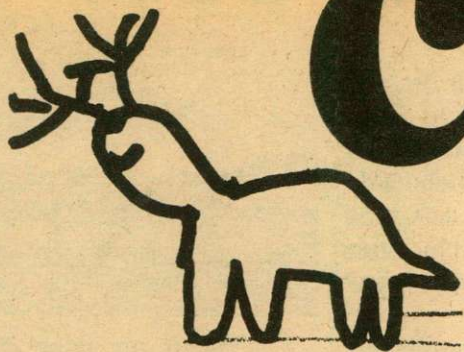




nouvelles
CSN

Numéro 242
26 mai 1986

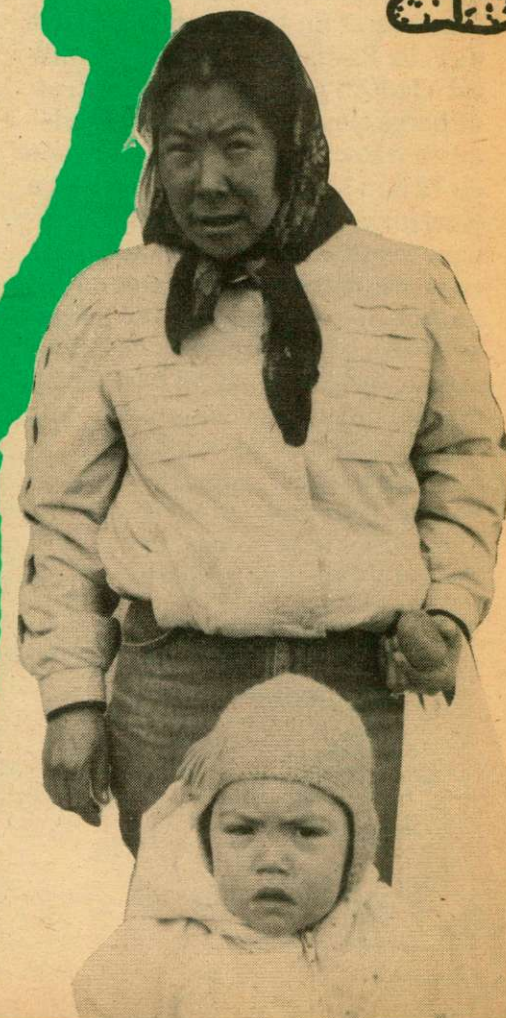


Au pays des Cris et des Inuit

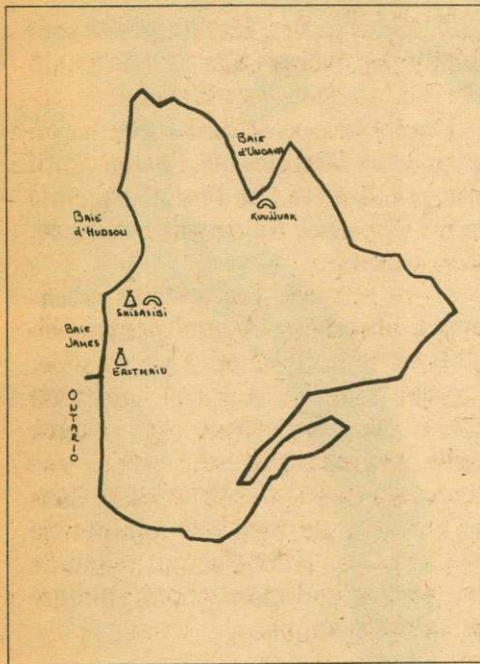
**Mais qu'est-ce que
les Blancs sont
venus faire ici?**



Sapina Snowball
8 ans 2^{ème} année
Ecole Jaanimarik



Chez les Cris



Aux premiers jours de mai, **Nouvelles CSN** nous chargeait d'une mission inespérée: celle de nous rendre en pays autochtone, plus particulièrement chez les Cris et les Inuit, pour en rapporter des images et des impressions à l'intention de toutes et de tous. Du 5 au 8 mai derniers, nous avons donc visité Chisasibi et Eastmain, en compagnie de Fritz Bastiansen, conseiller syndical à la FAS pour le Grand Nord, et de Serge Gagnon, affecté à la Commission Rochon. La semaine suivante, du 12 au 14, nous nous retrouvions à Kuujuaq, en territoire inuit. C'est dans l'enthousiasme que nous avons entrepris notre «tâche»; mais on ne saurait circuler longtemps en milieu autochtone sans être interpellées, comme blanches, par les tristes résultats des politiques d'assimilation et d'exploitation de nos semblables. Nous avons donc rapporté de notre voyage, pour vous les offrir, des images, des impressions, des questions et même, une proposition.

Lise Dumont Gauthier
et Lucie Laurin



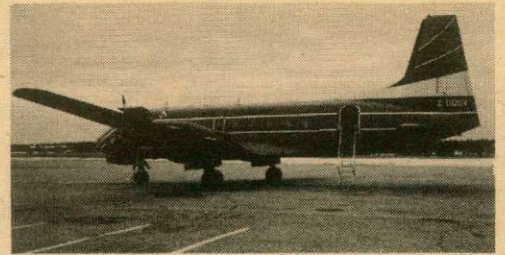
Avant d'aller à la Baie James, je savais des Cris qu'ils étaient l'une des nations amérindiennes (il y en a neuf) habitant le Québec. En dehors de cela, à peu près rien. Je ne suis sans doute pas la seule dans ce cas. Quelques notes donc pour nous situer. (Voir encadré).

Auparavant sous la tutelle administrative du gouvernement fédéral canadien, les Cris ont accédé, avec la signature de la convention de la Baie James en 1975, à une plus grande autonomie. Ils ont formé entre autres une association d'artisanat autochtone, une association des trappeurs cris, une compagnie de construction, une compagnie de transport aérien, Air Creebec.

Cris

- Langue parlée: le Cri
- Population: quelque 7,500 personnes habitant 8 villages des régions de la Baie James et d'Hudson
- L'occupation du territoire remonte à près de 4,000 ans (!)
- Vie toujours intimement liée aux activités de chasse et de pêche.

* Nations autochtones au Québec, Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI), 1984



C'est un avion d'Air Creebec qui nous a amenés de Chisasibi à Eastmain, petit village d'environ 400 personnes où il y a un dispensaire, sous la responsabilité du Centre hospitalier de Chisasibi. À ce dispensaire, travaillent en permanence, une infirmière, Joan Cheezo, un infirmier, Robert Dufour, une préposée à l'entretien, Hilda Gilpin, et Sally Gilpin, secrétaire et interprète.

C'est grâce à Sally, que nous avons pu passer une soirée dans un teepee, différent du teepee de chasse dont vous parle Lucie.

D'abord, ce village, Eastmain: une seule rue, déserte; l'école est fermée pour 3 semaines - c'est le «Goose Break». Les trois-quarts des habitants sont partis à la chasse aux outardes. Ne restent au village que les malades, les très jeunes enfants et les femmes qui les gardent.



Photos: Lise Dumont Gauthier

Teepee de chasse près de la Baie James



LES OUTARDES

Au bout du village, derrière leur maison, le teepee des parents de Sally. Entrons. Vous n'y voyez rien, tant la fumée est dense. Il faut vous pencher: on respire mieux près du sol. Au milieu, un grand cercle, un feu de bois, à découvert; les flammes dansent et la fumée qui monte, s'échappe par l'ouverture tout en haut du teepee. Quand vous avez marché sur le sol couvert de branches d'épinette fraîche et contourné le foyer pour vous asseoir par terre, vous apercevez les visages amusés de la grand-mère et de ses trois filles qui vous saluent et sourient malicieusement; l'une est enceinte, allongée sur des couvertures; la cadette et Sally travaillent. Et là, par terre, les outardes, ces beaux grands oiseaux qu'on avait vus voler en formation triangulaire au-dessus de la forêt boréale. Elles n'ont aucune chance quand elles passent au-dessus des territoires de chasse: le tir des Cris est redoutable. Combien y a-t-il d'oiseaux par terre? Cinquante, soixante?

Le travail se fait en trois temps. La plus jeune fille arrache grossièrement, à la main, les plumes et le duvet qu'elle dépose dans un grand plat profond. Rien ne se perd; le duvet sera vendu pour faire des oreillers. Sally gratte la peau avec un couteau, la nettoie, puis rapidement tourne l'oiseau au-dessus de la flamme. Grand-mère termine le travail en éviscérant à main nue, du sang jusqu'aux poignets. Les oiseaux nettoyés et vidés sont placés en rangs serrés.

On entend le crépitement de la radio; les chasseurs, depuis leur territoire de chasse où ils séjournent parfois de longues périodes, sont reliés à leur village par un poste émetteur.

Les enfants entrent et sortent en soulevant la couverture qui ferme l'entrée du teepee, faisant tourbillonner la fumée. Et la petite Victoria, la fille de Sally, qui marche à peine, qui a du mal à se tenir sur ses jambes, qui appelle sa grand-mère: «Gogo!» et qui rit en faisant semblant de jeter sa tuque puis sa chaussette dans les flammes.

Sans parler, les femmes se sont échangé les tâches. C'est maintenant Sally qui arrache les plumes et la cadette qui passe, avec hésitation, les oiseaux sur la flamme sous l'oeil attentif de la grand-mère. La femme enceinte semble dispensée du travail. Allongée, elle se repose.

Je regarde ces femmes, silencieuses, absorbées. À quoi pensent-elles? Il est tard. Elles ont l'air paisible. Pourtant, je n'oublierai pas, lorsqu'un homme est entré avec, sur chaque épaule, retenues par une corde, une dizaine d'outardes qu'il a jetées sans dire un mot, au pied des femmes, je n'oublierai pas le long soupir, venu de loin, que la grand-mère, comme malgré elle, laissa échapper...



Dans le teepee aux outardes (Eastmain)



Enfant cri à Chisasibi



Clifford et Dolorès dans leur teepee

Date: 5 mai 1986

Lieu: Chisasibi

Temps: ensoleillé et froid
(env. 0° C)

D'un geste large, Fritz nous désigne deux ou trois habitations: «*Nous voici à Chisasibi*», dit-il. C'est en vain que je cherche un édifice, un pâté de maisons, quelque chose qui me permette de croire que je me trouve dans l'agglomération la plus importante de la région de la baie James, celle qui abrite l'hôpital; le chemin de terre continue de se dérouler interminablement entre les épinettes clairsemées.

Déroutante et secrète Chisasibi: du boulevard périphérique qui la ceinture, rien ne permet de la capter d'un coup d'oeil, d'en évaluer l'étendue, le nombre d'habitants. Par cinq ou six, les demeures de bois se regroupent en îlots qui viennent se greffer, chacun indépendamment, au périphérique. En parcourant quelques-uns de ces îlots, je suis frappée par le silence qui y règne. Où sont donc les Cris?

«*Goose break!*» Un troupeau d'outardes a passé. La culture autochtone a repris ses droits. Les enfants ont déserté l'école pour suivre leurs parents. Comme à chaque printemps, pas une loi, pas un règlement, aucune des contraintes imaginées par les blancs, n'a pu empêcher les Cris de redevenir les chasseurs qu'ils n'ont jamais cessé d'être. Quel formidable pied de nez à quatre siècles de colonialisme!

Une voie secondaire coupe la ville en son milieu. C'est là que se dressent l'hôpital, l'école, les deux églises (catholique et anglicane), le

dépanneur et l'imposant «centre d'achats», lequel héberge le Conseil de bande, la Coopérative, la radio communautaire, Air Creebec Inc., le Conseil cri de la santé et des services sociaux, un magasin de la Baie d'Hudson (voilà un monopole qui a traversé les siècles!), la Banque de Commerce, un snack-bar et des chambres, où nous dormirons.

Après l'assemblée syndicale, nous avons rencontré trois employé-e-s de l'hôpital: Rebecca et George, membres de l'exécutif du syndicat et Cris; et Serge, un blanc qui ne se montre pas tendre pour ses semblables. Les assemblées syndicales, dit-il, discutent trop souvent de problèmes de «nursing» ne concernant que les blancs (qui occupent tous les postes spécialisés). À son avis, beaucoup de blancs montent en territoire autochtone pour faire un coup d'argent; incroyablement, y séjournent parfois quelques années, sans jamais entrer en contact avec le milieu.

Apprenons que Rebecca et George vont, dès que leur travail leur en laisse l'opportunité (week-end ou vacances), vivre dans un tee-pee, «dans la forêt», disent-ils. Aimeraient-ils pouvoir vivre toujours ainsi?

Nous atteignons les rives de la baie James au moment où le soleil se couche. La route que nous avons suivie semblait ne mener nulle part et pourtant, une bonne vingtaine de véhicules sont garés là, au bord de l'eau, attendant les chasseurs. Devant nous, la baie gelée porte encore les traces de leurs motoneiges et ré-

vèle la direction qu'elles ont prise. Le silence est impressionnant; nul bruissement, nul battement d'aile ne vient rompre l'immobilité de ces vastes espaces blancs.

Nous avons rebroussé chemin. La voiture s'arrête bientôt devant un teepee; nous y sommes attendus. À l'intérieur, tout m'étonne: l'espace, la chaleur, le confort. Je contourne le poêle central en marchant sur un tapis moelleux fait de branches d'épinettes tressées, et je me laisse choir dans l'amas de coussins et d'édredons dont toute la paroi intérieure du teepee est tapissée. On nous sert un thé chaud et de la bannique (pain indien sans levain). Dolorès se raconte. Chaleureuse et émouvante Dolorès, qui a quitté sa ville trépidante du sud pour épouser un Cri et avec lui, les grands espaces et une vie modelée sur les rythmes de la nature! Une vie de couple où jamais il n'est question de temps ni d'argent... *Mais il faut négocier*, prévient-elle, *sans quoi on disparaît*. Ainsi, Dolorès accompagne Clifford à la chasse, même si la tradition cri réserve aux femmes la tâche d'attendre le gibier pour le dépecer.

Le temps s'est arrêté, me semble-t-il. Calée dans mes coussins, réchauffée, bercée par la voix paisible de Dolorès, je passerais volontiers la nuit dans ce teepee! Mais à travers le trou d'aération, le ciel est passé du bleu au noir. Avec des gestes lents, Clifford a installé confortablement sa fillette dans un hamac, où elle s'endort bientôt. Je me lève à regret. Au sortir du teepee, je constate que les aurores boréales sont au rendez-vous.

Chez les Inuit

Deuxième étape de notre voyage dans le Grand Nord: Kuujjuak. Au fond de la Baie d'Ungava, Kuujjuak, situé à une cinquantaine de kilomètres de la mer, regroupe la population la plus importante de tous les villages du Nord, soit environ 950 Inuit et 250 allophones.

À l'hôpital de Kuujjuak, où la CSN a également un syndicat, affilié à la FAS, nous rencontrons des membres de l'exécutif et assistons à l'assemblée générale. Après l'assemblée, Lucie rencontre quelques syndiqués pendant que je vais à l'école du village, dans une classe d'enfants Inuit de 1ère et 2e années où l'enseignement se donne principalement en français. (Fait nouveau, l'enseignement se faisait auparavant en anglais). Les enfants, parlant pour la plupart l'Inuktitut à la maison, une période est aussi consacrée à l'écriture de leur langue.

Martine Brisson, québécoise du West Island (Montréal) enseigne à Kuujjuak depuis 2 ans. Les enfants trouvent son nom très drôle; le mien aussi: Li-sa. Ils me demandent de répéter et rient derrière leur main, en ramenant les épaules. Ils sont très beaux avec leurs cheveux noirs, leurs yeux qui deviennent deux fentes quand ils rient.

Deux des enfants sont handicapés. L'un a les jambes inertes, se déplace avec peine à l'aide d'un appareil. Les enfants l'amènent partout avec eux: dans un traîneau l'hiver, dans une petite voiture le reste de l'année. L'autre était presque sourd; il a maintenant un appareil auditif et commence donc à s'exprimer depuis peu.

La classe est vaste, claire. Pleine de dessins, de fleurs fabriquées par eux, collées dans les fenêtres, comme dans les écoles «du Sud». Chacun a sa brosse à dent dans un gobelet de carton suspendu au mur, à sa hauteur.

Sur une table près des fenêtres, une cage «avec une souris qui a eu des bébés». «Elle se cache parce qu'elle est triste», me dit Sapina.

Dans un coin derrière une demi-cloison-bibliothèque, par terre, des coussins où l'on se repose et où parfois un enfant fait la sieste parce que la veille, il est allé à la chasse avec son père et qu'il est revenu très tard.

Ils sont très sensibles à la nature, aux animaux, parlent des oies sauvages et des cariboux comme d'animaux familiers. Il arrive, me dit Martine, que l'un ou l'autre ne vienne pas à l'école parce qu'il fait trop beau. Ils se promènent dans le village, lancent des pierres, jouent avec les chiens que

Inuit

- Langue parlée: l'Inuktitut
- Population: quelque 5,700 personnes réparties dans 14 villages en bordure de la Baie et du détroit d'Hudson et de la Baie d'Ungava. Les Inuit occupent un immense territoire (le tiers de la superficie du Québec)
- Le mouvement coopératif génère une importante activité économique, permettant entre autres aux sculpteurs et artisans Inuit de vivre de leur art.

Nations autochtones au Québec, Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI), 1984



Grand'maman inuk à l'hôpital de Kuujjuak

les Inuit ont remplacés par les motoneiges dans leurs expéditions de chasse et de pêche.

Ils restent nomades au fond et l'école a beau être agréable, confortable, même si l'on s'y amuse, rien ne vaut la grande rivière qui coule au bout du village, et le «trois-roues» des parents que les enfants Inuit, même les petits conduisent à toute vitesse.

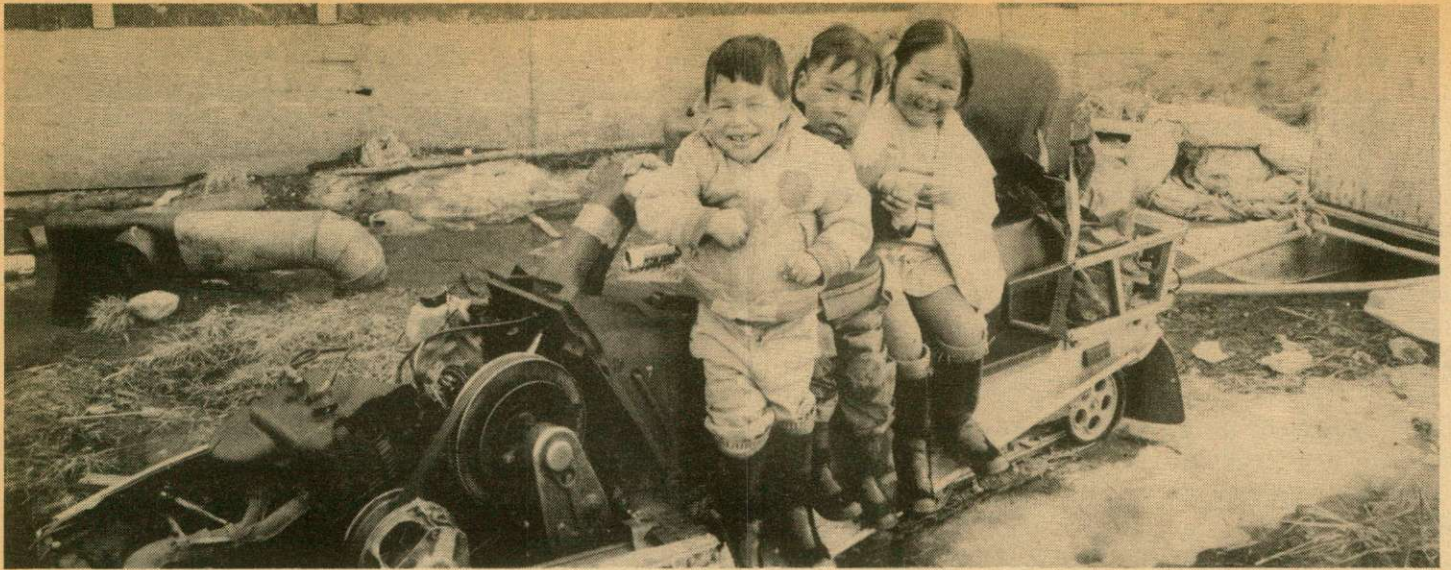
J'ai apporté du papier et des crayons feutres. Ils me font des dessins, s'appliquent en tirant la langue, en se couchant sur leur feuille, en regardant ce que l'autre fait, comme tous les enfants du monde.

Je reste, après leur départ, parler un peu avec Martine. Nous regardons les dessins, que je rapporterai. Ils s'y révèlent: outardes, cariboux, chiens, motoneiges, tentes de chasse.

En sortant de l'école, en fin d'après-midi, il pleut. Mais malgré la pluie, la luminosité étonnante, particulière du Grand Nord. Quelques enfants jouent dans les flaques d'eau. Ils m'envoient la main. Aé.



Dans la classe de l'école Joanimarik (Kuujjuak)



Enfants inuit à Kuujjuak

Date: 12 mai 1986

Lieu: Kuujjuak

Temps: couvert et (relativement) doux (env. 7° C)

L'aérogare de Kuujjuak est minuscule, mais il y règne une grande animation; les voyageurs fraîchement débarqués semblent davantage enclins à causer et discuter qu'à gagner leur gîte. Que de blancs dans ce pays autochtone! J'aperçois pourtant quelques rares Inuit: peau cuivrée, yeux rieurs, ils sont magnifiques. Plusieurs portent le «nassak», un bonnet de laine à chevrons multicolores, surmonté d'un gland. Lorsque nos regards se croisent, ils me saluent en souriant: «Aé!» *

Un minibus arrive en soulevant un nuage de poussière. Contrairement à nos attentes, Kuujjuak n'est pas enseveli sous la neige; elle a fondu, la neige, laissant à découvert les chemins de terre, ou de boue, selon qu'il pleut ou non. Le minibus nous dépose à l'unique hôtel où bientôt nous sommes initiées, en visitant notre chambre, à une politique d'économie de l'eau particulière à ces latitudes. Dans l'impossibilité d'installer des canalisations, les Inuit doivent pomper le précieux liquide des cours d'eau pour le distribuer dans les habitations (d'où la cuvette à clapet et les robinets qui se referment automatiquement). Nous avons tôt fait de déposer nos bagages et de ressortir: il nous tarde de connaître Kuujjuak!

Nous ne sommes pas déçues; c'est un village coloré et grouillant de vie qui nous attend. Avec l'arrivée du printemps, les Inuit ont troqué

leurs motoneiges pour de solides véhicules à trois roues, que les crevasse et la boue ne paralysent pas; ces véhicules, en grand nombre, sillonnent les rues en tous sens, chevauchés le plus souvent par des adultes ou des jeunes, mais quelquefois aussi par des enfants. Chacun nous salue en souriant; des groupes d'enfants acceptent de bonne grâce de s'immobiliser un instant devant l'oeil curieux de nos caméras.

Lorsque, devant nous, s'ouvrent deux routes, l'une menant à la rivière et l'autre, vers des habitations neuves et des édifices, c'est tout naturellement que nous optons pour la première; il sera bien assez tôt, demain, pour nous familiariser avec les implantations blanches. Près du littoral sablonneux de la rivière Koksoak, là où reposent en cale sèche quelques bateaux de pêche, il me semble – ou est-ce mon imagination? – humer quelques effluves de poisson et de mer... Sur le chemin du retour, nous faisons halte au snack-bar pour déguster la spécialité de l'endroit: la crème glacée molle!



Date: 13 mai 1986

Je ne suis pas surprise lorsque surgissent devant moi, dans la seconde partie du village, l'inévitable magasin de la Baie d'Hudson, la Banque de Commerce et les deux églises, catholique et anglicane. Du côté opposé à la rivière se succèdent les habitations modernes, et je tombe bientôt sur deux blanches qui vivent en territoire autochtone sans jamais adresser la parole à un Inuk (elles ne parlent que français), ne participant qu'aux activités organisées pour les blancs et s'approvisionnant par avion; elles ne cachent pas que le grand nord, c'est payant... Je mets fin à ma promenade en me disant que nous avons fort à faire, nous les blancs, pour gagner l'estime et la confiance de nos frères et sœurs autochtones!

Date: 14 mai 1986

J'avais quitté Montréal avec, en tête, beaucoup d'interrogations. Au moment du retour, il me faut reconnaître que les interrogations se sont multipliées, et que je ne rapporte aucune réponse. J'ai, bien sûr, rencontré maintes personnes intéressantes, Inuit et blancs, employé-e-s de l'hôpital; leurs dires n'ont fait qu'ajouter à une situation que déjà je me dépeignais comme odieuse.

Avant de monter dans l'avion, je jette un dernier regard vers ce paysage de collines arides où s'agrippe une mince végétation et, tout au fond, Kuujjuak-la-belle, qui se dore au soleil couchant... Que vienne le jour où ce pays nordique sera vraiment le leur!



Mais qu'est-ce que les Blancs sont venus faire ici?

Lucie: Moi, au terme de ce voyage, j'éprouve deux sentiments contradictoires: d'une part, c'est l'enthousiasme d'avoir rencontré des autochtones dans leur milieu de vie, d'avoir eu la chance de les connaître un tout petit peu; d'autre part, c'est une espèce de honte de constater l'exploitation que nous leur avons imposée et que nous leur faisons encore subir, nous, les blancs. Tout cela crée une situation aberrante: après avoir détruit leur milieu de vie, leur avoir imposé nos institutions et nos normes, leur avoir transmis nos maladies et nos problèmes sociaux, voilà qu'aujourd'hui nous les forçons à adopter nos solutions et nos remèdes, sans plus de considération qu'autrefois pour leur différence!

Lise: Je me demande si leur santé s'est améliorée depuis qu'ils ont accès à des moyens beaucoup plus sophistiqués d'être soignés?

Lucie: Mais même ces moyens, c'est une arme à deux tranchants. Si on prend par exemple l'accouchement: depuis le début du siècle, le pouvoir médical s'est accaparé tout ce domaine, et en a fait une maladie. Les blancs ont transplanté cet abus chez les autochtones, et l'effet là-bas est bien pire!

Lise: Oui, les femmes sont séparées complètement de leur milieu, parce



Syndiquées inuit à l'assemblée générale (Kuujuak)

qu'elles ne peuvent plus accoucher sur place; elles doivent aller à l'extérieur, dans un hôpital du sud.

Lucie: Mais autrefois, il y avait des sages-femmes; c'est nous qui les avons fait disparaître! C'est comme pour la criminalité: autrefois ils réglait les problèmes entre eux. Maintenant, c'est la justice blanche qui intervient, et qui brise leur vie communautaire...

Lise: Oui, Robert nous racontait un cas à Eastmain, qui avait été réglé par les deux familles concernées, et tout avait été oublié; mais quand le juge itinérant est arrivé, tout a été envenimé de nouveau!

Lucie: Et le coupable a été retiré de sa communauté pour purger sa sentence dans un pénitencier du sud. C'est la même chose avec les vieux: quand ils sont très malades, on les envoie dans le sud pour y être hospitalisés et parfois finir leurs jours...

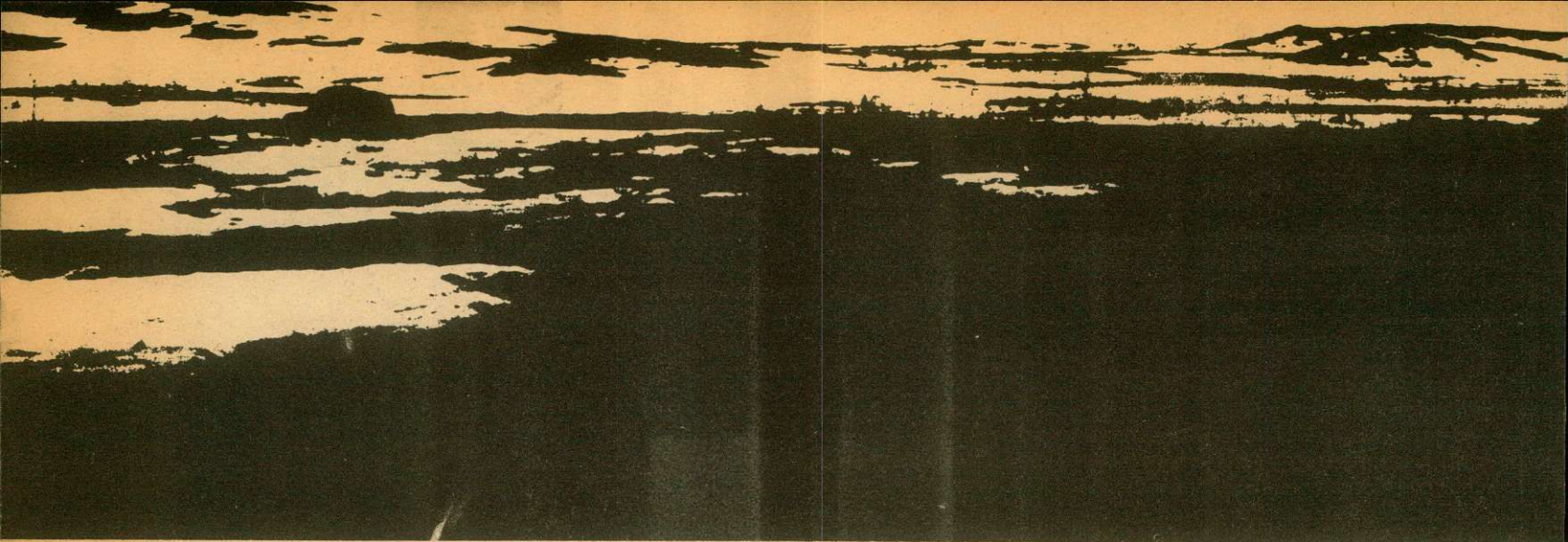


Maria sur son «trois-roues» à Kuujuak

Lise: Et ils sont très malheureux de ça. Te souviens-tu de cet autre fait qui nous a été raconté, ces deux hommes dont la mère était très malade? Ils ne pouvaient pas en prendre soin, parce qu'ils devaient aller à l'extérieur pour travailler, pour chasser, et ils ne voulaient pas s'en séparer non plus, parce qu'à leurs yeux et aux yeux de la communauté, c'était vraiment l'abandonner que de s'en séparer. Et ils ont réglé ça en demandant à quelqu'un de venir la soigner chez eux.

Lucie: Il faut ajouter aussi que souvent, dans le sud, personne ne parle leur langue: c'est l'isolement total!

Lise: C'est certainement la pire des choses, parce qu'ils ont un sens de la famille et de la communauté bien plus fort que le nôtre. Vue sous cet angle, la situation apparaît déprimante. Et je t'avoue que le premier jour, toutes les solutions m'apparaissaient des cataplâmes...



Lucle: Et maintenant, tu vois quelques lueurs d'espoir? Dans la CSN, par exemple?

Lise: La CSN continue là le travail qu'elle fait ailleurs, soit éviter l'arbitraire dans la façon de travailler, et elle me semble bien consciente du fait qu'il y en a là peut-être plus qu'ailleurs, parce qu'il y a le problème des cultures et des nations qui s'ajoute. Ce sont les blancs qui ont les postes de responsabilité, et ce sont les autochtones qui font les tâches subalternes.

Lucle: Ce qui est important dans le travail de la CSN là-bas, c'est qu'elle lutte, non seulement contre l'exploitation des travailleurs par les employeurs, mais aussi contre l'exploitation des autochtones par les blancs. Une des initiatives de la CSN a été de voir à ce que les autochtones prennent leur place dans les syndicats parce qu'auparavant, les syndicats étaient entièrement contrôlés par les blancs.

Lise: Et les autochtones semblent s'intéresser à la vie syndicale: on a pu constater leur participation à l'assemblée générale de Kuujjuak.

Lucle: Oui, et à Chisasibi, c'était le «goose break», mais le message syndical a pu être diffusé à tous les chasseurs dans leur teepee, grâce à la radio communautaire. La revendication de la CSN m'apparaît fondamentale: que la formation se fasse sur place, dans le nord, et que les gens ne soient plus déracinés pour recevoir une formation qui, de toutes façons, n'est pas adaptée au mode de vie autochtone.

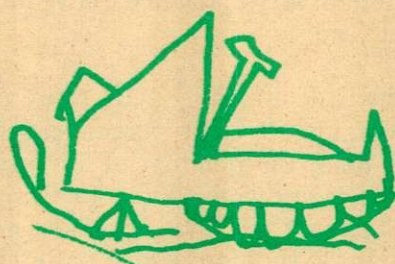
Lise: Et il faut viser à ce que les conseillers syndicaux soient des autochtones. C'est primordial que la CSN continue d'offrir ses services, mais que

ce soit les autochtones qui s'appliquent les services à eux-mêmes, qu'ils défendent eux-mêmes leurs griefs, et que ce soit eux qui préparent leurs propres projets de convention collective.

Lucle: Moi, je vois un rôle encore plus vaste pour la CSN. Parce que la CSN est plus qu'un mouvement qui négocie des conventions collectives; dans l'histoire du Québec des dernières décennies, elle a été une force de progrès, elle a été mêlée à tous les débats sociaux importants. La CSN a beaucoup de crédibilité; ce qu'elle lance sur la place publique a un impact. Si elle faisait de la question autochtone un dossier prioritaire et qu'elle commençait à en parler publiquement, avec l'expérience qu'elle a maintenant, elle pourrait exercer beaucoup d'influence!



Lucy, vice-présidente du syndicat (Kuujjuak)



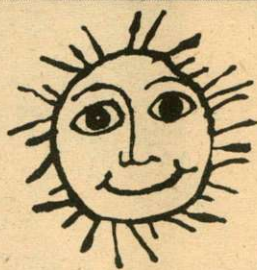
Lise: Oui, c'est certain que la CSN peut préparer un dossier étoffé sur le sujet. Elle peut témoigner de ce qui se passe là, puisqu'elle y est implantée.

Lucle: Bien entendu, il ne s'agit pas de réclamer à la place des autochtones; mais pendant qu'ils se mobilisent et revendiquent leur autonomie, la CSN peut leur offrir son appui et ses instruments; et de son côté, elle peut faire un travail de sensibilisation auprès de la population blanche. Après tout, c'est ce qu'elle fait tout naturellement dans le cas de l'Afrique du Sud et des différents régimes dictatoriaux!

Lise: Ça pourrait être l'objet d'une résolution du Congrès qui s'ouvre dans quelques jours...?



Inuk revêtue de l'amaouti (Kuujjuak)



IL FAUT AMÉLIER LE QUOTIDIEN

Des dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs du secteur public CSN ont manifesté leur mécontentement contre la lenteur des négociations avec le gouvernement Bourassa, durant la semaine du 12 mai.

Dans les hôpitaux, les centres d'accueil, les CLSC, les commissions scolaires, les cegeps, les garderies, pendant cinq jours, les syndiqué-e-s CSN ont signifié à leurs administrateurs, au gouvernement et à la population qu'après six mois, les négociations n'ont pas encore vraiment démarré et sont embourbées dans les dédales de la Loi 37. Après trois ans et demi de décret, les travailleuses et les travailleurs du secteur public ont été dire personnellement au président du Conseil du Trésor, Paul H. Gobeil, à son bureau de comté de Verdun, qu'ils veulent une convention collective au plus tôt et une qui va améliorer le quotidien dans les services publics, autant celui des bénéficiaires, des étudiant-e-s que des travailleuses et des travailleurs.

Le ministre Gobeil a réalisé qu'il y avait un problème de négociation contrairement à ce qu'il déclarait depuis un certain temps. Reste à voir

s'il a bien compris et s'il agira en conséquence en engageant les négociateurs patronaux et le gouvernement dans une véritable négociation. Les manifestations des syndiqué-e-s CSN à travers la province, ont commencé à se traduire en résultats puisque certains déblocages sur la procédure de négociation se sont produits, dans les affaires sociales et dans le soutien de l'éducation notamment. Cependant, plusieurs groupes, en particulier les profs de cegep, n'ont pas encore débouché sur une voie négociable pour se sortir des sables mouvants de la loi 37.

À Québec, après avoir fait une virée dans les syndicats du secteur public et dans ceux du secteur privé en conflit, les manifestants et les manifestantes de la CSN se sont présentés au bureau de Gobeil, à l'Hôtel du Gouvernement, pour lui offrir un emploi à temps partiel de deux jours par semaine, les samedis et dimanches, comme préposé aux bénéficiaires au Centre d'accueil Orléans pour personnes âgées. À la ministre de la santé et des services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, ils ont offert un poste fusionné de préposée au tri du linge souillé et



d'aide en alimentation pour le déjeuner, à un salaire minimum de 38 \$ et maximum de 200 \$ par semaine, selon les besoins du service. D'autres ministres, Claude Ryan et Pierre Paradis, se sont également vu offrir des postes à temps partiel, à heures brisées et répartis de plusieurs établissements, dans leur champ de compétence.

DANS LES RÉGIONS, LES VILLES ET LES VILLAGES

Dans toutes les régions du Québec, les syndiqué-e-s CSN ont laissé libre cours à leur imagination et à leur solidarité pour manifester leur détermination d'obtenir satisfaction à leurs revendications. Il y a eu des enterrements des offres patronales et du décret, on a jeté les offres du gouvernement dans le canal et envoyé nos revendications rattachées à un ballon, à Québec. Des pique-niques, des lignes de piquetage, des tours aux administrateurs, des occupations, des rencontres avec les bénéficiaires, avec la population, des défilés, des virées, tout s'est pratiquement produit dans un coin ou l'autre du Québec. Et ce n'est qu'un début.



LE CŒUR DU PROBLÈME: LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Par Jean-Pierre Paré

L'amélioration des conditions de santé des femmes est tout-à-fait possible au Québec si les problèmes sont abordés avec un sens du réalisme qui s'inspire de la lucidité et de la justice sociale, et avec la détermination nécessaire pour transformer les situations qui sont à la source de ces conditions, la plus importante d'entre elles étant la dépendance économique des femmes.

En ce sens, la remise en cause du principe de l'universalité et de la gratuité des services de santé et des services sociaux, ou son affaiblissement graduel comme on le voit actuellement, ont des conséquences particulièrement lourdes pour les femmes, principales usagères de ces services.

Tout au contraire, il faut non seulement réaffirmer et renforcer ce principe mais également l'étendre à des besoins nouveaux de notre société qui touchent particulièrement les femmes, comme les services de garde à l'enfance, les services aux personnes âgées, l'aide aux femmes victimes de violence, la contraception et l'avortement, etc.

Tel est le message central livré à la Commission Rochon par le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CSN) dans son mémoire présenté le 13 mai.

TRENTE ANS EN ARRIÈRE

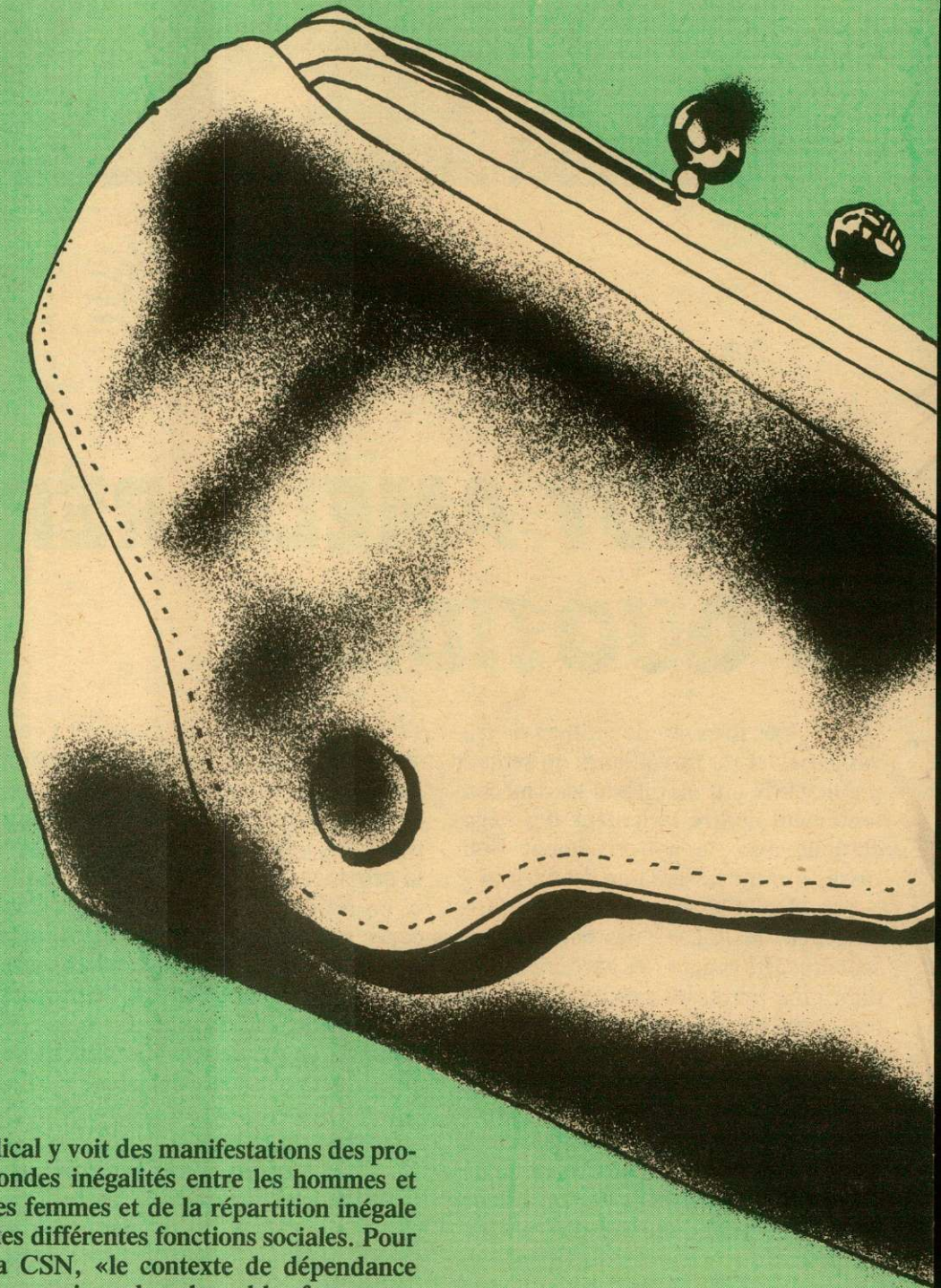
La CSN rappelle qu'au terme de la «décennie des femmes», c'est au chapitre de la santé que la situation de celles-ci s'est le moins améliorée, selon le Conseil du statut de la femme. «La tendance actuelle est de réduire le peu de services à caractère préventif existants, écrit la CSN. Si on envisage en plus de faire payer l'accès aux différents services, les femmes seront renvoyées trente ans en arrière, au mauvais temps du «bon vieux temps».

S'attardant à l'examen des difficultés et des besoins spécifiques aux femmes en matière de services de santé et de services sociaux, le mémoire syn-

dical y voit des manifestations des profondes inégalités entre les hommes et les femmes et de la répartition inégale des différentes fonctions sociales. Pour la CSN, «le contexte de dépendance économique dans lequel les femmes se retrouve explique en partie leur état de santé et justifie que toutes sortes d'abus se commettent à leur endroit».

Exemples: non seulement les femmes reçoivent deux fois plus de traitements psychiatriques que les hommes, mais les deux tiers des ordonnances de valium et de librium prescrits par les médecins sont données à des

femmes; la surmédicalisation des soins aux personnes âgées: 72% des personnes âgées font usage régulièrement de médicaments et le quart des femmes âgées ingurgitent trois sortes de médicaments en même temps; la médicalisation progressive du processus de l'accouchement, qui a fait que de 1971 à 1976, le nombre d'accouchements fac-





de mettre sur pied, de toute urgence, un programme de prévention visant la modification des valeurs qui sont à la source de cette violence et d'améliorer l'accueil et la qualité des services existants dans les établissements du réseau public en cette matière.

L'AVORTEMENT

Sur la question de l'avortement, le mémoire syndical souligne que malgré l'évidence des besoins en services d'avortement accessibles et de qualité, on assiste actuellement à une détérioration des services existants dans les CLSC et en milieu hospitalier, sans compter la précarité financière dans laquelle sont maintenus les services offerts par des Centres de santé des femmes.

La CSN rappelle l'urgence d'agir en matière d'éducation sexuelle auprès des jeunes, particulièrement les adolescentes, responsabilité qui, de l'avis même du Comité aviseur sur la condition de vie des femmes du CRSSS de l'Estrie, devrait être assumée par les institutions du réseau de santé public.

UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA MATERNITÉ

D'autre part, le mémoire CSN demande à la Commission Rochon qu'elle recommande l'adoption d'une politique globale de la maternité regroupant l'ensemble des mesures qui lui sont relatives: sécurité d'emploi et de revenu, congés pour complications ou interruption de grossesse, retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, congés pour adoption, congés de paternité et congés pour responsabilités parentales (ex.: maladie d'un enfant).

«Une telle politique, lit-on dans le document déposé à la Commission, relève d'une conception sociale de la maternité. Il s'agit, en fait, de se donner les instruments pour reconnaître le contrôle des femmes sur leur maternité et cesser de la voir comme une pathologie personnelle».

PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

En conclusion, la CSN rappelle que «le droit au travail rémunéré est élémentaire et assure, en partie, une amélioration des conditions de vie et de santé. C'est pourquoi nous demandons que les législations du travail comportent et permettent des programmes d'accès à l'égalité afin que les femmes puissent accéder à des emplois justement rémunérés».

ce gaspillage des effets de la rémunération des médecins à l'acte? (...) Il nous apparaît important que la Commission Rochon éclaire la place que doivent occuper les sages-femmes dans le processus de l'accouchement».

LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Le mémoire du Conseil central de la CSN demande également que la Commission recommande la création d'un réseau public de centres d'aide et de maisons d'accueil pour les femmes victimes de violence et qu'à court terme, l'État reconnaisse et finance adéquatement le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence.

À l'heure actuelle, les services disponibles pour ces femmes sont mal connus, de qualité inégale et souvent inaccessibles en-dehors des grands centres urbains. La CSN appuie la recommandation du CRSSS de l'Estrie à l'eff

turés par les médecins sous la rubrique «soins obstétricaux complets» plutôt que sous celle, beaucoup moins dispendieuse, de «accouchement et soins post-partum», est passé de 5.5% à 51.6%; etc.

À ce dernier sujet, le mémoire interroge: «Comment ne pas voir dans

Allons-nous être inconséquents avec nous-mêmes?



«Les personnes âgées sont les bâtisseurs de la société qui est la nôtre, et notre contribution à leur bien-être doit être au moins égale aux efforts que ces personnes ont consentis dans le passé pour créer notre enrichissement collectif. Cette part de la richesse collective leur revient de droit. Or, c'est à l'État qu'au Québec on a confié la «gérance» de la richesse collective et c'est à lui de la distribuer aux personnes nécessiteuses sous formes de services universels et gratuits.

«Aujourd'hui, le vieillissement de la population québécoise nous confronte à ce défi. Allons-nous être inconséquents avec nous-mêmes? Permettons-nous que tant de personnes aient à «quêter» l'aide qui leur est due?»

C'est l'interpellation lancée par le Conseil central des syndicats nationaux de Gaspésie (CSN) en conclusion à son mémoire de 65 pages, intitulé «Pour vieillir en santé» et présenté le 8 mai à la Commission Rochon.

La CSN considère que la politique du Ministère de la Santé sur le

vieillesse (dans son document intitulé «Un nouvel âge à partager») se contente de *«promesses de réalisations imprécises qui se perdent facilement dans une rhétorique de circonstance»* quand vient le temps de mettre de l'avant des correctifs à ces insuffisances.

Une analyse critique et exhaustive de cette politique gouvernementale *«nous fait penser à une intervention médicale où on établit très minutieusement le diagnostic du mal, tout en demandant au patient en quête de traitement d'endurer tant bien que mal ses malaises et de repasser une autre fois»*, lit-on dans le mémoire.

Pour la CSN, seule la mise en place urgente d'un système de services sociaux et de santé complet et intégré peut répondre aux nouveaux défis que pose le vieillissement général de la population à notre société (12% de personnes de plus de 65 ans en l'an 2,001, comparativement à 5.7% en 1951).

Moins du tiers des personnes âgées nécessiteuses du Québec ont reçu des services du réseau de services

sociaux et de santé, selon les derniers chiffres disponibles au Ministère de la Santé (1981). De plus, souligne le mémoire, le Ministère reconnaît lui-même que la demande et la consommation de services sociaux et de santé de la part des personnes âgées *«connaîtra un accroissement nettement supérieur à leur importance proportionnelle dans l'ensemble de la population»*.

La CSN préconise le renforcement de la lutte à la pauvreté et la mise en place d'un régime de revenu minimum garanti pour éviter que les revenus des personnes âgées ne glissent sous le seuil de la pauvreté.

Sur les problèmes d'hébergement des personnes âgées, la CSN demande notamment que la Société d'habitation du Québec, en étroite collaboration avec le MSSS, entreprenne un vaste programme de construction de logements de type HLM et que le gouvernement procède à la mise en chantier de nouveaux centres d'accueil pour héberger les 7,000 personnes qui, de l'aveu même du MSSS, y attendent actuellement une place disponible.

De plus, la CSN appuie l'organisme «patronal» qui regroupe les CLSC du Québec dans sa demande de quadrupler le budget global affecté au maintien à domicile (de \$ 80.9 à \$ 320 millions). Pour nous, cela devrait se faire dès le prochain exercice financier.

Réaffirmer et renforcer la mission des CLSC



Il est non seulement essentiel de réaffirmer la mission communautaire des CLSC, mais aussi de leur donner des moyens concrets pour la réaliser convenablement.

Telle est la position soutenue par le Conseil central des syndicats nationaux du Bas Saint-Laurent dans son mémoire de 65 pages soumis, le 6 mai, à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon).

Rappelant que la mise sur pied des CLSC, dans les années 70, avait pour but d'aider la population d'un territoire donné à prendre elle-même en main la responsabilité de sa santé et de son milieu social, rien ne justifie pour la CSN, une diminution du rôle

d'intervention communautaire des CLSC: le chômage s'est accru, l'écart entre les riches et les moins favorisés grandit, les pollutions de l'eau, de l'air et du sol sévissent toujours, tous sources de maladie.

La CSN constate également que *«les CLSC semblent devenir le déversoir naturel de l'ensemble du réseau des services sociaux et de santé. On prend pour acquis que tous les mandats peuvent leur être confiés sans même leur attribuer de ressources supplémentaires (...) au détriment du respect de leur mission première»*, l'intervention communautaire.

Dans cette optique, la CSN soutient que l'intervention communautaire devrait bénéficier d'un bud-

get protégé au même titre, par exemple, que le maintien à domicile. De même, devrait-on consacrer les ressources financières nécessaires pour qu'au moins deux postes permanents d'organisateur communautaire soient en place dans chaque CLSC.

La CSN déplore, de plus, que les organisateurs communautaires soient confinés à des tâches complémentaires aux services réguliers, ce qui leur enlève la possibilité d'exercer leur rôle d'intervenant et de support social.

La CSN réclame, enfin, l'établissement d'une politique officielle de financement des groupes populaires *«comme cela existe pour les organismes qui s'occupent de loisirs»*.

«Les CLSC doivent démontrer suffisamment de souplesse pour prendre parti pour le milieu qu'ils desservent. Sinon, estime la CSN, ils ne seront plus que des établissements de services et des agents intégrateurs.»

Une journée à East Angus

Par Henri Jalbert

East Angus. Une bien jolie région qui s'étend à une dizaine de milles au sud de Sherbrooke. Avec, dans l'air, cette odeur caractéristique des villes où l'on retrouve une usine de pâte et papier, comme en maints autres endroits au Québec.

Et, au cœur de la ville, un local qui depuis près de trente ans, joue un rôle important: celui du Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de East Angus.

Chaque jour, plusieurs dizaines de personnes – des travailleurs, des retraités, des citoyen-nes – y viennent pour y traiter différentes affaires, parfois syndicales, parfois autres.

Évidemment, c'est là que siège l'exécutif du syndicat, qu'on tient les assemblées de département, qu'on s'occupe de l'administration de la convention collective, de problèmes d'assurance-chômage ou d'accidents de travail.

Mais à ce même endroit, on retrouve un comptoir de la caisse d'économie, le Service d'entraide familiale administré par le Conseil central de Sherbrooke: des activités peut-être moins syndicales, mais qui font du local du syndicat un lieu de rencontre quotidien.

Un lieu de discussion

«Un local syndical, c'est important. Qu'est-ce qu'on ferait sans ça pour le fonctionnement, pour l'entraide, pour la solidarité».

Le président Fernand Poulin, le secrétaire Serge Grenier et le vice-président Jean-Pierre Drouin, bien installés autour de la «table des délibérations» parlent de leur local comme d'un chez-soi.

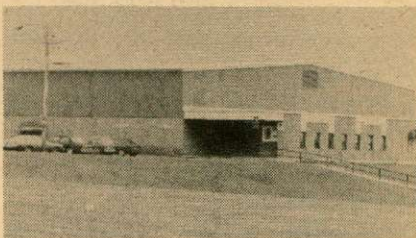
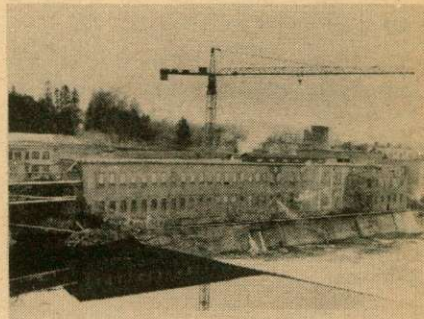
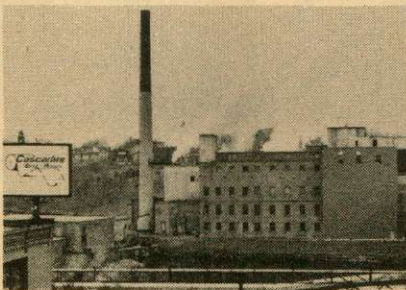
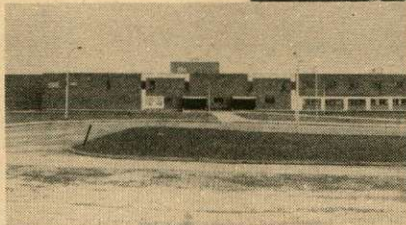
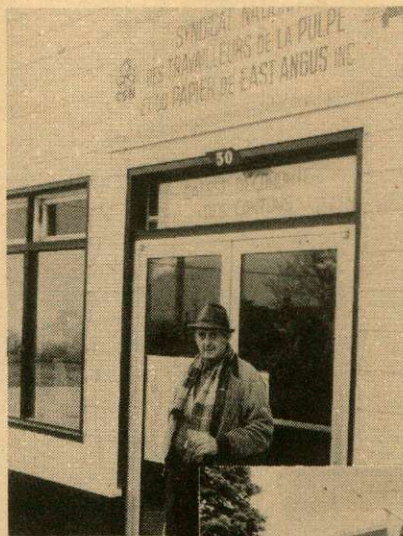
«Les travailleurs viennent ici pour avoir des services. Mais en même temps, ils parlent entre-eux de ce qui se passe à l'usine. Ça fait partie du syndicalisme».

Le Syndicat des travailleurs de l'usine d'East Angus a pignon sur rue depuis le début des années '60, dont les treize dernières au local actuel, près du vieux bureau de poste, de l'église, des magasins locaux. Un local qui fait partie du centre-ville.

En ouvrant la porte, c'est immédiatement Marie-Claire Moisan que

l'on aperçoit. De l'endroit stratégique qu'elle occupe, derrière son comptoir, elle a depuis longtemps appris à connaître les raisons de la venue de chacun-e. Pour la caisse? Pour les assu-

rances? Pour le syndicat? Ou pour les négociations? Car le local du syndicat reste, avec l'usine, un des lieux privilégiés des délibérations en temps de négociation de la convention collective.



De Domtar à Cascades

Le syndicat d'East Angus est un des vieux syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN) et au Conseil central de Sherbrooke. Son accréditation CSN remonte à 1943. L'usine, quant à elle, a vu le jour à la fin du XIX^{ème} siècle. Une partie des installations, qui longe la rivière en témoignent.

En 1983, la compagnie Cascades l'a achetée de la compagnie Domtar, après que celle-ci eût à plusieurs reprises menacé les travailleurs d'une fermeture.

En achetant l'usine, Cascades avait demandé une extension du contrat de travail de deux ans, en plus de l'année qui restait. L'échéance s'en vient: septembre 1986.

«Il y a près de 400 travailleurs à l'usine. C'est par des assemblées de département qu'on a rencontré l'ensemble du monde, afin de connaître l'ensemble des demandes qui étaient formulées.»

«Actuellement, nous sommes "à faire une synthèse des demandes, de façon à pouvoir rencontrer les travailleurs en assemblée syndicale, d'ici quelques semaines, afin de finaliser le projet avec eux».

Cette année, les demandes visent particulièrement l'amélioration des conditions de travail, le normatif: les vacances, les congés, la reprise du temps supplémentaire en temps, etc. En gros, un réaménagement du temps de travail.

Un tel réaménagement pourrait peut-être créer une trentaine d'emplois de plus.

De vieilles traditions

Une négociation de plus, et il y en a eu plusieurs dans le passé, mais une première avec Cascades, dont le style de gestion est à l'occasion passablement différent... de Domtar.

C'est ainsi que dans une longue entrevue donnée à l'Actualité l'an dernier, un des adjoints à la direction de Cascades laissait entendre *«qu'on (Cascades) attendrait peut-être secrètement ce jour béni où tous les employés achèteront des actions de la maison au lieu de continuer à verser leur cotisation syndicale».*

La conversation se continue avec la lecture de l'article: «Ça nous porte à être vigilants». Surtout qu'ils sont conscients que l'amélioration des clauses normatives, c'est souvent long et ardu, souvent ce qu'il y a de plus



difficile à arracher.

Mais les travailleurs d'East Angus ont de vieilles traditions dans les négociations ardues.

De vieilles photos

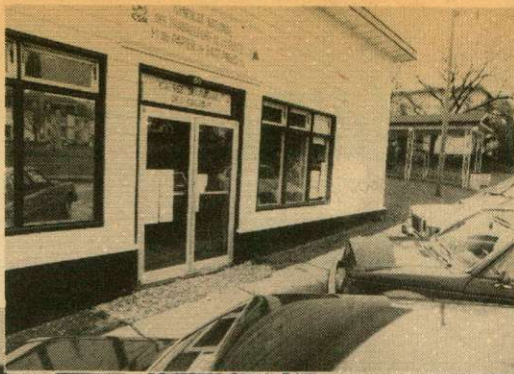
Précieusement, on sort d'un tiroir de vieux souvenirs de la grève de six mois de 1968: des photographies un peu jaunies, qui font anciennes et qui ne manquent pas d'humour.

Des visages souriants lors d'une assemblée syndicale, un vieux bazou plein d'enfants et décoré d'une immense pancarte sur laquelle est écrit majuscules SOLIDARITÉ OUVRIÈRE, et un gréviste dans un genre de rouli-roulant tiré par un chien qui, avec humour, promène le nom de la compagnie dans East Angus.

La grève de 1968 a marqué l'histoire d'East Angus. Il ne peut en être autrement dans une ville où la principale industrie est à toute fin pratique la principale raison d'être de son existence.

Ce fut une grève sur le salarial et pour la survie de l'usine, car il y avait une menace de fermeture dans l'air.

Malgré la menace, les travailleurs réussirent à obtenir non seulement un règlement salarial au même taux qu'ailleurs dans l'industrie, mais également le contrôle sur l'assurance-groupe et le respect des clauses d'ancienneté.



Dix ans plus tard

Ce règlement amena finalement de meilleures relations de travail pendant une certaine période. Mais tout fut remis en question en 1977, quand la compagnie Domtar décréta un lock-out qui fut agrémenté cette fois non pas d'une menace de fermeture, mais de l'annonce d'une fermeture...

avec possibilité d'opérer pendant les quatre mois suivants si...

Je risque une question: «*Un genre de chantage?*»

La réponse est venue avec un peu d'humour: «*Ils voulaient nous fermer avec dignité!*»

Finalement, le «règlement» signé comporta alors quelques pertes concernant le salarial, si bien que petit

à petit il a fini par y avoir un décalage de quelque \$ 2.25 entre le salaire payé par Domtar à East Angus et le taux dans l'ensemble de l'industrie. Il y eut également des pertes d'emplois à cette occasion.

C'est donc sur le salarial que le gros des efforts ont été faits jusqu'à ce qu'on rattrape une nouvelle fois le taux de l'industrie en 1981.

«*Quand tu vas négocier, et que tu as \$2.25 de l'heure de moins que ceux qui font un travail similaire, tes priorités sont là. Maintenant que le rattrapage salarial est fait, il nous reste le normatif qui n'a presque pas été touché depuis 1977, c'est-à-dire les conditions de travail et le temps de travail.*»

Entre travailleurs

La conversation n'a pas duré toute la journée. Loin de là! Plusieurs personnes sont passées. Certaines se sont limitées à une transaction à la caisse. D'autres se sont arrêtés pour discuter un peu.

Un ancien travailleur de l'usine avec un chapeau décoré d'une petite plume est venu chercher quelques informations pour une question d'assurance. Lentement, la conversation s'est engagée entre l'ancien et un des membres de l'exécutif.

– *Je t'ai connu dans mes dernières années à l'usine. Je suis le frère à Lionel.*

– *Moi, je suis le gars à Alphonse!*

– *Tu es bâti juste à côté de la terre à ton père?*

East Angus, c'est pas Montréal, tout le monde se connaît. Quand on a cotoyé quelqu'un, on s'en rappelle!

Un peu plus tôt un groupe de pré-retraités est venu au local, avant d'aller manifester contre la loi du fédéral qui prévoit que tous les revenus de pension sont des gains déductibles et qui, ainsi, ne touchent plus leur chômage.

Puis un résident d'East Angus, sur les rangs pour obtenir un permis de taxi dans la région, qui vient demander s'il peut faire des photocopies de sa demande.

– *Bien oui, pas de problème!*

À East Angus, la nécessité de maintenir un local syndical n'est pas près d'être remis en question.

Le manque d'air dans les édifices climatisés justifie le droit de refus

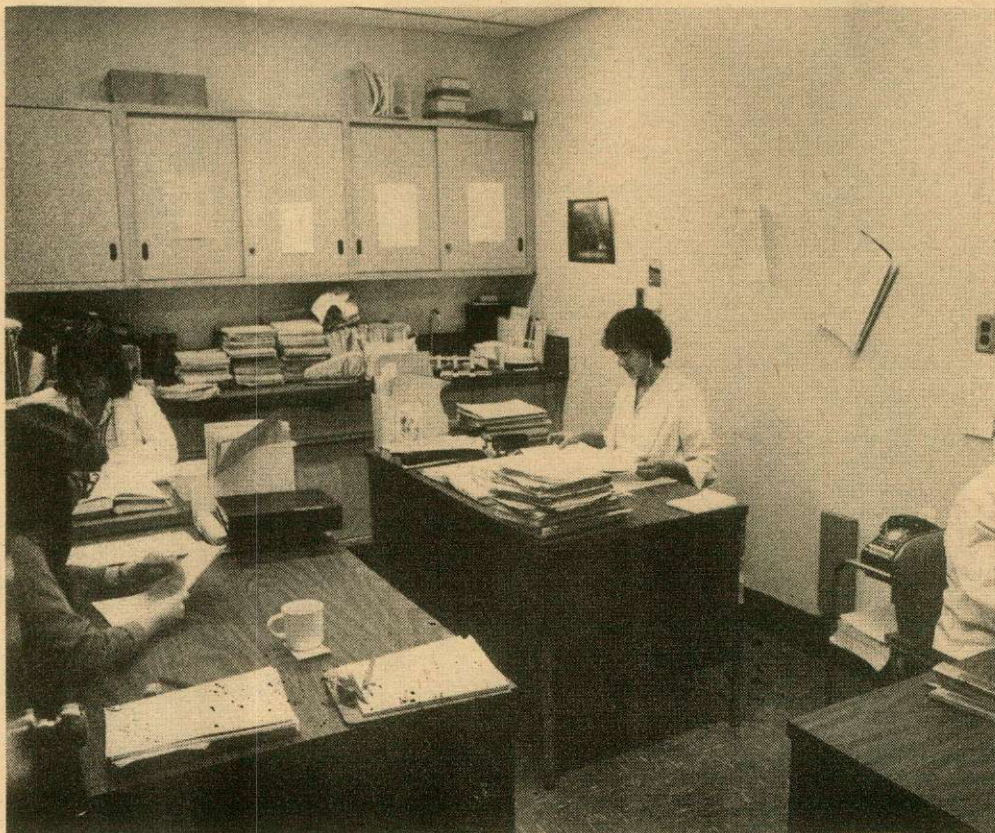
Par Guy Ferland

Qui, dans un milieu de travail climatisé, n'a jamais rêvé de défoncer une fenêtre pour respirer enfin! Qui n'a jamais ressenti la fatigue extrême attribuable au manque d'air? Aux archives du CHRO, à Hull, les employées n'avaient même pas le loisir de rêver de la fenêtre brisée puisqu'elles travaillent dans un «local aveugle», au sous-sol. Mais elles ont fait mieux: en exerçant collectivement le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses pour la santé, elles ont obtenu des modifications majeures au système de climatisation. Leur action a également amené le Bureau de révision de la CSST à reconnaître sans équivoque qu'il est dangereux pour la santé de travailler dans un milieu mal climatisé, et à établir une jurisprudence selon laquelle le droit de refus est justifié lorsqu'il n'y a pas au moins un changement d'air frais atmosphérique à l'heure. C'est un précédent aux conséquences énormes quand on pense à tous les endroits où l'on travaille dans des édifices hermétiques climatisés mécaniquement.

Les employées des archives se plaignaient du manque d'air depuis qu'elles avaient emménagé dans le nouveau pavillon Rosaire Voyer, à l'automne 1979. Le problème était d'ailleurs admis par la direction du CHRO. Ainsi le 8 décembre 1981, elle écrivait à la firme qui avait conçu le système de climatisation pour se plaindre de son mauvais fonctionnement et des réparations coûteuses qu'il avait déjà fallu y apporter. «Comme cette situation semble exister depuis l'occupation du pavillon Rosaire Voyer, surtout aux archives et à l'urgence, je crois que ce n'est pas psychosomatique mais qu'il pourrait s'agir plutôt d'une évacuation insuffisante de l'air vicié», précisait le directeur de l'entretien dans sa lettre.

Les effets sur la santé

En conséquence de la mauvaise climatisation, les absences pour maladie étaient très nombreuses aux archives. Par exemple entre le 30 août 1984 et le 30 août 1985, il y a eu une moyenne de 22 jours de maladie par personne. Et fait inhabituel, l'employeur n'a jamais contesté que ces problèmes de santé étaient reliés aux insuffisances de la ventilation. Même la responsable des archives s'associait aux plaintes des employées, puisqu'elle était à même d'en vérifier personnellement le bien-fondé.



En plus de la ventilation insuffisante, l'espace vital était inférieur à la norme de 9.3 mètres carrés par personne, au département des microfilms. Cette situation a aussi été corrigée.

À deux reprises, en 1984 et 1986, une employée enceinte a réussi à faire confirmer son droit au retrait préventif par le Bureau de révision de la CSST, parce que les conditions de l'air lui causaient des malaises et un excès de fatigue. «Les représentantes de l'employeur ont, lors de l'audition, admis l'existence d'un problème au niveau de la ventilation au service des archives, ce que la preuve soumise a confirmé», écrivait le Bureau de révision dans sa deuxième décision le 10 février 1986.

Les malaises dont se plaignaient les employées étaient les maux de tête, les saignements de nez, l'irritation des yeux, l'impossibilité de porter des lentilles cornéennes, les sinusites chroniques, les gripes à répétition, la fatigue extrême. Cinq d'entre elles, qui furent examinées par le centre de toxicologie de l'hôpital Santa Cabrini à Montréal, l'été dernier, présentaient toutes des symptômes d'irritation des voies respiratoires.

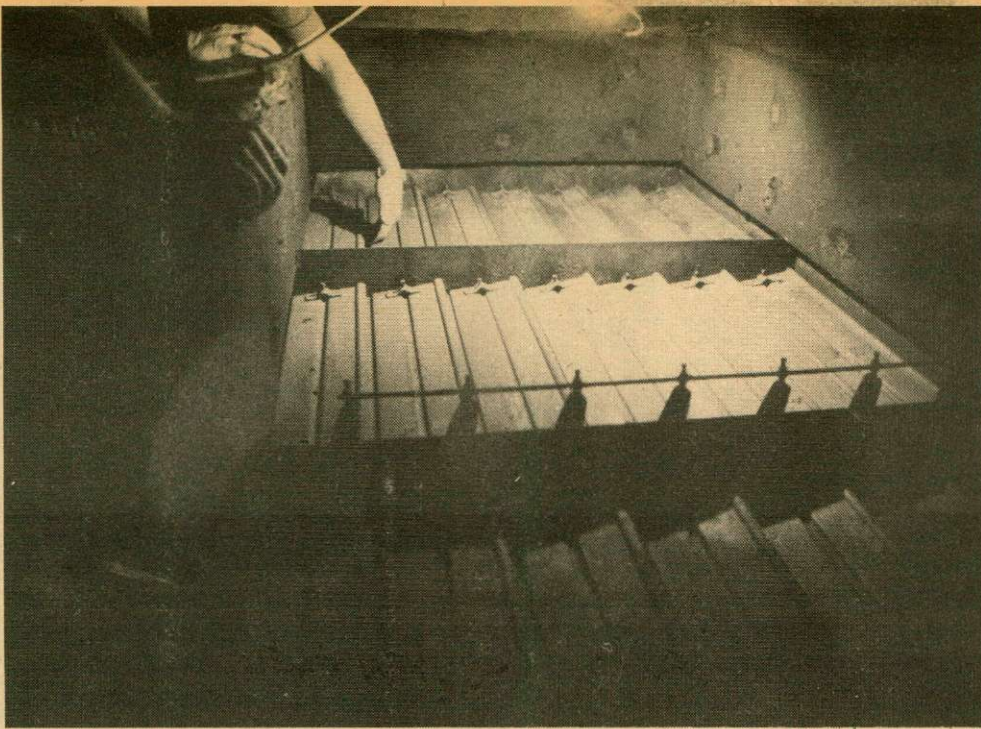
Pas d'air, pas de travail

Ainsi donc le 21 octobre dernier, après six ans de vaines démarches pour

faire corriger un problème de ventilation qui était pourtant admis par leur employeur depuis le début, 27 employées des archives invoquaient le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses pour la santé. Le même jour, dans une décision plus que sommaire, la CSST leur ordonnait de retourner au travail, mais devant leur refus, la direction acceptait de négocier une solution temporaire.

Essentiellement, il s'agissait d'ouvrir complètement les volets d'admission de l'air atmosphérique dans le système de climatisation, qui étaient généralement fermés pour économiser l'énergie, ce qui fut convenu par entente le lendemain. Aucune coupure de salaire ni aucune mesure disciplinaire ne furent imposées par suite des deux jours d'arrêt de travail, ce qui constitue une autre admission que les plaintes relatives au manque d'air étaient fondées.

Enfin on respire, disaient les employées! Mais le soulagement fut de courte durée. Avec la venue de l'hiver, les volets se refermèrent et l'on recommença à respirer de l'air recirculé à 100 pour cent.



Les volets d'admission de l'air extérieur étaient généralement complètement fermés.

Nouveau droit de refus

Entretemps, le syndicat avait porté en appel la première décision de la CSST jugeant injustifié le refus de travailler à cause du manque d'air, et il avait eu gain de cause. Par décision unanime, le Bureau de révision reconnaissait que l'insuffisance de la ventilation portait atteinte à la santé, et statuait qu'il faut un minimum de changement d'air frais à l'heure dans ce genre de locaux.

En s'appuyant sur ce jugement favorable, les employées des archives exercèrent leur droit de refus une deuxième fois, du 18 février au 24 mars. Après trois semaines, la CSST rendait une décision insolite selon laquelle le droit de refus était justifié jusqu'au 11 mars, mais qu'il ne l'était plus à partir du 12. Comme bien l'on pense, aucune modification fondamentale n'avait été apportée au système de climatisation entre les 11 et 12 mars pour expliquer pareille décision. Bien plus, la direction avait transféré dans un autre endroit de l'hôpital une partie des employées des archives, soit les secrétaires médicales, confirmant ainsi l'insalubrité des locaux encore une fois.

Néanmoins, l'hôpital considéra que la poursuite du droit de refus consti-

tuait une grève illégale, et fit intervenir le Conseil des services essentiels. Après d'intenses négociations, le retour au travail s'effectua le 24 mars, et deux jours plus tard, la CSST ordonnait de corriger le système de climatisation dans un délai d'un mois. Le CHRO obtempéra, mais à la surprise générale, les modifications qu'il fit apporter allaient beaucoup plus loin que celles ordonnées par la CSST, et correspondaient pour l'essentiel aux propositions que le syndicat faisait dans le but d'augmenter l'apport d'air frais et la capacité d'évacuation de l'air vicié.

Un enjeu de taille

Ainsi, le CHRO donnait raison aux employées dans les faits, mais en même temps il dépensait une fortune en expertises et en frais légaux pour soutenir devant la CSST que le droit de refus n'était pas justifié. La seule explication rationnelle qu'on peut trouver à cette contradiction, c'est qu'on cherche à minimiser l'impact du précédent qui vient d'être créé, à limiter les effets d'entraînement qu'il ne manquera pas d'avoir dans d'autres milieux de travail.

Déjà dans certains endroits, des actions syndicales ont permis de corriger des problèmes de climatisation analogues à celui qui perdurait au CHRO. Et il semble bien que ces problèmes soient plus aigus et plus fréquents depuis l'adoption d'une politique d'énergie par le gouvernement québécois en 1982, qui pousse les administrations à réduire la quantité d'air frais dans les systèmes de climatisation, pour ne pas avoir à le chauffer en hiver et à le rafraîchir en été.

Et quand on ajoute à cela l'intérêt des firmes qui installent des systèmes de climatisation insuffisants, et qui pourraient être tenues de les modifier, on comprend que l'enjeu est de taille.

Le jugement qui fait le précédent

Après avoir analysé la preuve présentée par le syndicat et non contredite par l'employeur, le Bureau de révision de la CSST a conclu en ces termes, le 10 janvier 1986:

« Cette situation va à l'encontre du Règlement sur la qualité du milieu de travail (S-2.1, r. 15, art. 16 et annexe B), qui stipule qu'il faut un taux minimum d'un changement d'air frais à l'heure pour ce genre de locaux.

« Autrement, nous sommes en présence comme ici d'air recyclé à 100%, ce qui est contraire au règlement. L'absence d'ajout d'air frais a pour conséquence d'augmenter la concentration de dioxyde de carbone.

« L'oxygénation se fait plus difficilement entraînant des problèmes de fatigue, de sommeil et de moindre résistance de l'organisme aux agressions extérieures.

« L'absence notée des filtres empêchant la culture bactérienne fait que ce milieu devient un milieu propice à des atteintes à la santé.

« En conséquence, il apparaît au bureau de révision que le 21 octobre 1985, il y avait au Service des archives du CHRO des conditions qui portaient presque à coup sûr atteinte à la santé des travailleuses et qui pouvaient être des atteintes sérieuses au point de nécessiter une absence du travail ou l'usage de médicaments à court terme, ou même une opération chirurgicale à long terme.

« Ces conditions, par ailleurs, n'étaient pas normales puisqu'elles contrevenaient à un article de règlement spécifiant qu'il faut au moins un changement d'air frais à l'heure dans ce genre de locaux.

« Pour ces raisons, le bureau de révision renverse la décision de l'inspectrice et déclare que le 21 octobre 1985, il existait des raisons justifiant madame Madeleine Beaulne et les 26 autres travailleuses du Service des archives du CHRO, d'exercer leur droit de refus. »

Claude Cantin, président
Yvan Charette, membre
représentant les travailleuses
Pierre Larivière, membre
représentant les employeurs.

Anecdote...

Le procureur du CHRO avait son bureau dans le nouveau pavillon. Après quelques semaines, il a demandé d'être transféré dans l'ancienne partie, parce qu'il ne pouvait pas supporter le manque d'air. Et en particulier, il avait du mal à porter ses lentilles, ce qui est un des premiers signes d'un problème de climatisation. La direction a acquiescé à sa demande!

Marine Industrie: syndiqué-e-s et cadres manifestent à Ottawa

Le mercredi, 21 mai, les chantiers maritimes de Sorel-Tracy ont fermé leurs portes pour une journée. La raison? Le personnel syndiqué et cadre de Marine Industrie, 2,000 personnes au total, a manifesté devant le parlement canadien à Ottawa afin que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney procède par soumission lors de l'octroi de contrats de construction et de réparation de navires,

et qu'il s'engage d'autre part à élaborer une politique navale.

À l'origine de cette manifestation il y a eu la décision du ministre démissionnaire Sinclair Stevens de nommer le président de Versatile Corporation, Peter Paul Saunders, à titre de consultant sur la rationalisation des chantiers maritimes au Canada. Versatile Corporation est propriétaire de trois chantiers...

Expansion CSN

Depuis mars 1986, plus de 4300 membres regroupés dans quarante-quatre syndicats, ont demandé à faire partie de la CSN. De ce nombre, près de la moitié ont déjà obtenu leur accréditation, les autres ont déposé des requêtes.

Parmi les nouveaux syndiqué-e-s, nous retrouvons les employé-e-s de la Banque Nationale à la Mal-

baie, à Baie Saint-Paul et à l'Île aux Coudres. Il semble que la récente décision du Conseil canadien des relations de travail d'accréditer tous les employé-e-s des succursales de la Banque Nationale à Rimouski fasse des petits. Le nouveau syndicat regroupe quarante et une personnes.

Soulignons aussi les derniers venus: les travailleuses et les travailleurs de la Blue Water Sea Food, ceux et celles des entreprises Tanguay et de Colombia International.

Informatique et vie privée

Lundi le 12 mai avait lieu le lancement d'une brochure traitant des problèmes que fait peser l'informatique sur la vie privée. Le texte découle d'un projet initié par la Ligue des droits et libertés du Québec et auquel ont participé la CEQ et la CSN. En tournant la dernière page de cette



L'administration se fait questionner à dire!

Manifestement, les administrateurs du C.S.S.M.M. n'étaient pas très heureux de se faire poser quelques questions lors de leur réunion du 1^{er} mai dernier. Les quelque 125 citoyens intéressés par leurs réponses appartenaient au conseil des usagers, au Mouvement retrouvaille et au Syndicat des employé-e-s du C.S.S.M.M. Il faut préciser que le moment était assez bien choisi puisque ces braves administrateurs s'apprêtaient à décider de coupures budgétaires au détriment des usagers. Les questions ont porté entre autres sur l'attribution de contrats à des firmes privées, sur les dépenses de la direction générale lors de voyages en Europe et sur certaines pratiques de patronage. Le conseil d'administration a promis d'apporter des précisions lors d'une réunion prévue pour la fin mai.

brochure qui en compte quarante, vous aurez toute l'information de base pour vous sensibiliser sur les conséquences négatives de cette technique envahissante. Pour vous procurer «Gérard et Georgette, citoyens fichés», en vente au coût modeste de \$ 2.00, il vous suffit de communiquer avec la Ligue des droits et libertés dont l'adresse est 1825 rue Champlain à Montréal. Le téléphone est (514) 527-8551.

Madame McKenzie n'avait rien à dire!

Les 20 et 21 avril dernier, le CRTC tenait à Montréal des audiences sur l'efficacité de la méthode d'auto-régulation dans l'élimination des stéréotypes sexistes à la radio et à la télévision. Le Comité de condition féminine de la FNC, qui participait aux audiences, a été stupéfait d'entendre la position défendue par le Conseil du Statut de la Femme (CSF).

Alors que la majorité des intervenants montréalais constataient que le processus d'auto-réglementation n'avait donné que de bien piètres résultats et réclamaient des mesures plus efficaces, le CSF, lui, se joignait à l'Association canadienne des radiodiffuseurs et à la Confédération générale de la publicité pour défendre le statu quo.

Ce n'est pas tout. Ayant déclaré n'avoir rien à dire sur les stéréotypes sexistes véhiculés dans la programmation générale de la radio et de la télévision, ni sur la féminisation des termes, le CSF, par la voix de sa présidente Francine Mc Kenzie, s'avouait incapable d'articuler quelque chose de solide sur le faible pourcentage du personnel féminin affecté aux émissions!

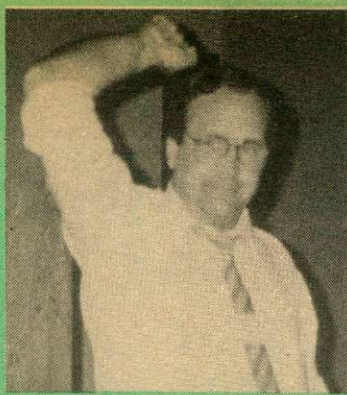
À se demander si le CSF avait lu les articles traitant de ce sujet dans sa propre publication (la Gazette des femmes)... À se demander surtout si le CSF avait oublié qu'il avait été créé pour faire avancer la cause des femmes!

PHOTO-QUÉBEC \$ 100,000 de moins pour les scabs de Purolator

C'est fait! Les scabs de la compagnie de livraison Purolator viennent de perdre un contrat de quelque \$ 100,000 par année de la CSN. Un avertissement n'ayant pas suffi à empêcher les chauffeurs de la compagnie de livraison de franchir les lignes de piquetage des 67 travailleuses et travailleurs lock-outé-e-s de Photo-Québec, le vice-président de la CSN, M. Roger Valois, a donc logé un appel téléphonique au patron de Purolator. C'est en des termes non ambigus que M. Valois s'est d'abord exprimé au sujet des scabs, et plus précisément sur ceux de Photo-Québec. Puis on a parlé argent. Très brièvement il faut dire: le temps d'aviser l'agent de Purolator, complètement estomaqué, qu'il venait de perdre son contrat avec la CSN.

La centrale retient maintenant les services de la compagnie de livraison Gelco. Et aux dires d'André Sauvé, le grand responsable de la CSN en la matière, cette compagnie serait de loin supérieure.

Rappelons que les syndiqué-e-s de Photo Québec, une compagnie située à Beauport près de Québec et qui est spécialisée dans le développement de films (30% du marché québécois), sont en lock-out depuis le 24 février dernier. Le principal point en litige pour le renouvellement de la convention collective concerne la sécurité d'emploi.



Pierre Dupont

CONGRÈS DE LA MÉTALLURGIE

Le changement dans la continuité

Le 37 ième congrès de la Fédération de la métallurgie dont le thème était «Négocions la technologie et réorganisons notre travail» et qui s'est tenu à Thetford Mines du 11 au 17 mai dernier a vu de nouvelles figures accéder à l'exécutif. La nouvelle composition du groupe de direction se lit comme suit:

Pierre Dupont a conservé son poste à la présidence suite à une élection chaudement disputée au candidat François Lamoureux. Jocelyn Durand a été élu à la trésorerie. Johanne Morin a été élue au poste de secrétariat. Soulignons qu'il s'agit d'une première à la Fédération.

Les délégués aux six postes de la vice-présidence sont: Réal Binet (branche «mines»), Mario Bélisle (branche «garages»), Yvon Beaulieu (branche «aluminium»), André Légaré (branche «chantiers maritimes»), Marc Laviolette (branche «chimie») et Benoît Capistan (branche «générale»). Rappelons que la Fédération de la métallurgie compte 21,000 membres répartis dans quelque 180 syndicats.



HÔPITAL SACRÉ CŒUR DE MONTRÉAL Des échanges entre secteurs privé et public

«J'ai vu des conditions de travail dans cet hôpital que nos gens n'accepteraient pas à l'usine...» disait Hector Lamoureux, vice-président à la Fédération des travailleurs du papier et la forêt, lors de la visite des ateliers de métiers et de la buanderie de l'Hôpital Sacré-Cœur au nord de Montréal.

Cette visite visait à concrétiser la solidarité entre les syndiqué-e-s des secteurs privé et public. Et comme l'a souligné le président de la CSN, Gérald Larose, c'est ce qui fait que la CSN est plus qu'une centrale syndicale, c'est un mouvement.

Des travailleurs de Versatile Vickers, de Télé-Métropole, de Canadian Gypsum, de la construction, du papier et de la forêt, ont pris connaissance, de visu, des conditions de travail des syndiqué-e-s de la santé. Comme le soulignait un représentant du privé, «je ne comprends pas comment le personnel réussit à assumer la pression et à garder le sourire. Moi, si je rentre en bourassant à l'usine, c'est plus ou moins grave; ici, c'est différent. Et pour la plupart des femmes qui travaillent ici, le travail n'est pas fini une fois à la maison le soir!»

Échec au maraudage à Chicoutimi et à Dolbeau

Les décisions des commissaires du travail Denis Tremblay et Paul Duffault viennent de conclure sur les tentatives de pénétration de syndicats indépendants aux hôpitaux

de Dolbeau et de Chicoutimi. Deux groupes d'infirmières, totalisant quelque 145 personnes, avaient en effet tenté lors du maraudage du printemps 1985 de se désaffilier des syndicats CSN. La double décision, rendue au début mai, met fin au projet éphémère du SPIIC et du SIIASL de percer la forteresse des 5,191 syndiqué-e-s CSN des affaires sociales de la région du Saguenay Lac St-Jean.

LES AUTRES

JAPON

LES SYNDICATS EN DIFFICULTÉ

Les syndicats n'ont pas la partie facile au pays du miracle économique. À la fin des années quarante, 50% des salariés étaient syndiqués. Aujourd'hui, le taux de syndicalisation gravite dans les 24%. Cette faiblesse numérique fait évidemment la joie des patrons: depuis la crise pétrolière de 1973, les seuils d'augmentations salariales offerts par les directions d'entreprises n'ont jamais été dépassés et les demandes des travailleurs sur la réduction du temps de travail n'ont jamais été satisfaites. Une situation grave quand on sait que le temps de travail au Japon est de 20% à 30% supérieur aux heures travaillées en Occident.

PAYS-BAS

UNE GRÈVE POUR LE TRENTE-SIX HEURES

En avril dernier, les syndicats socialiste et chrétien ont déclenché une série de grèves dans l'industrie métallurgique en faveur de la semaine de trente-six heures. Actuellement, la durée hebdomadaire du travail est de trente-huit pour la grande majorité des Néerlandais. L'objectif syndical, dans ce pays comptant près de quinze millions d'habitants, est de mettre en place les trente-six heures au plus tard en 1988 afin de créer davantage d'emplois.

Selon les chiffres officiels, l'introduction de la semaine de trente-huit heures en 1983 a permis la création d'environ 80,000 nouveaux emplois.

Les employeurs s'opposent à cette revendication sous le prétexte qu'une réduction supplémentaire du temps de travail poserait des problèmes d'organisation et de manque de personnel qualifié.

AFRIQUE DU SUD

DÉBRAYAGE MASSIF POUR LE 1^{er} MAI

Les syndicats noirs représentant un million de travailleurs et les organisations anti-apartheid qui avaient appelé à la grève générale le 1^{er} Mai ont réussi à bloquer la machine économique du pays. Il s'agit sans aucun doute du plus important débrayage de l'histoire ouvrière de l'Afrique du Sud. Soulignons que depuis la légalisation des syndicats en 1979, le mouvement ouvrier noir réclame que le 1^{er} Mai devienne la Fête du travail en Afrique du Sud.



Proud to be union – Dans le sud des États-Unis, conservateur et anti-syndical, afficher ses convictions syndicales représente un acte courageux. Beth Kell affirme sur le pare-choc de sa voiture sa fierté d'être syndiquée.

Une rencontre rafraîchissante

Les États-Unis ne sont plus un endroit où le syndicalisme est en progrès. Le taux de syndicalisation y est en nette régression depuis au moins vingt ans. Cette régression syndicale s'accompagne d'une montée des forces de la droite. Phénomène normal.

Le sud des États-Unis, sur ce plan, est dans une situation encore plus dramatique. Il faut se souvenir que l'esclavage y florissait encore il y a 125 ans. C'est pourquoi il faut un courage certain pour s'afficher publiquement militant-e syndical-e. Au hasard d'une rencontre sur un terrain de camping, en Caroline du Sud, nous avons rencontré une syndiquée de ce type. Qui affiche ses couleurs, qui s'affirme démocrate et qui, dans un pays dont la mentalité guerrière est bien connue, annonce son opposition au nucléaire.

Il s'agit de Beth Kell, répartitrice dans une compagnie de transport public d'une petite ville de la Caroline du Nord. Elle était auparavant chauffeuse d'autobus. «C'est pas facile d'être syndiqué ici, nous dit-elle. Il n'y a que le tiers des employé-e-s qui accepte d'être membres de notre syndicat. Il faut solliciter les

cotisations. On ne peut à peu près pas négocier avec les autorités, puisque nous ne sommes pas reconnus. Pas besoin de dire que nous n'avons à peu près pas de moyens de pression, toute forme de grève étant interdite», nous a-t-elle raconté.

Le plus cocasse, c'est que le bureau-chef de l'Union internationale à laquelle est affilié son syndicat, The Amalgamated Transit Union, se trouve au Canada! «En Ontario, je pense...». Mais elle n'en est pas sûre. D'ailleurs, elle rigole en parlant des lettres de menace qu'elle reçoit du bureau-chef quand les cotisations sont en retard. «Ils nous disent qu'ils vont nous couper le fonds de grève, qu'ils vont couper nos allocations comme officiers du syndicat. On n'a jamais fait la grève et on n'a pas le droit de grève et nous militons bénévolement, les officiers de notre syndicat militent sur une base bénévole».

Quand nous le lui avons décrit, le fonctionnement de la CSN l'a étonnée. C'est le pouvoir dévolu au syndicat local qui l'a intéressée le plus.

Une fois partis, on se dit que c'est avec des hommes et des femmes comme Beth Kell qu'une idée ne meurt pas et que la flamme demeure allumée...

Une commission parlementaire s'impose

Les appuis s'accumulent réclamant la tenue d'une commission parlementaire pour réexaminer le mandat de Radio-Québec, tandis que le ministre des Communications, Richard French, s'entête pour démanteler le réseau régional de la seule télévision éducative de langue française en Amérique du Nord.

Quelques dizaines d'organismes regroupant des gens de divers milieux, de l'intérieur comme de l'extérieur du secteur des communications, ont effectivement, le mercredi 21 mai, demandé que le gouvernement passe par une commission parlementaire avant de couper le budget de Radio-Québec et d'amputer dans sa triple mission culturelle, éducative et régionale.

Par son projet de loi 61, qui modifie la loi de Radio-Québec, le gouvernement court-circuite tout le processus démocratique relativement à un sujet d'une telle importance et trahit ses propres promesses électorales qui prévoyaient le gel du budget de Radio-Québec jusqu'à la tenue d'une commission parlementaire.

Des pétitions circulent présentement dans les régions pour exiger que le gouvernement Bourassa tienne à tout le moins ses promesses, même s'il est déterminé à charcuter Radio-Québec. Un premier pas peut-être, comme le relevait la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, pour procéder à la dissolution complète de l'organisme.



VOTE MASSIF Réduction du temps de travail

C'est dans une proportion de 96% que les 234 syndiqués CSN des compagnies minières Société Asbestos Ltée et Nationale, réunis en assemblée à la Polyvalente de Thetford le 25 mai dernier, se sont prononcés pour un plan visant la réduction du temps de travail. Cette mesure pourrait contribuer à la création de quelque 150 emplois dans la région.

Ce projet s'ajoute à d'autres campagnes mises de l'avant depuis un an dans la région par les syndiqué-e-s

de la CSN pour contrer les très graves effets de la restructuration des compagnies minières. Déjà, la mobilisation pour la reconnaissance de l'ancienneté globale, les pressions pour l'accessibilité à des programmes de pré-retraite et la campagne à l'échelle mondiale pour contrer le boycottage de l'amiante organisé par des compagnies américaines commencent à porter fruit au niveau de l'opinion publique. Comme l'a souligné un mineur à l'assemblée du 25, assemblée à laquelle assistaient le président de la CSN Gerald Larose et le président de la Fédération de la métallurgie Pierre Dupont: «On a d'la chance d'appartenir à une centrale qui a de l'allure!»

CONSTRUCTION La grève générale immédiate

Entre le 28 avril et le 14 mai dernier, les travailleurs membres de la CSN-Construction de l'ensemble des régions du Québec se sont prononcés à scrutin

secret en faveur des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale dans une proportion de 84.5%. Les membres de la CSN-Construction sont convaincus que seule une grève générale de l'ensemble des travailleurs de la construction peut empêcher les entrepreneurs d'imposer des reculs et permettre d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail.



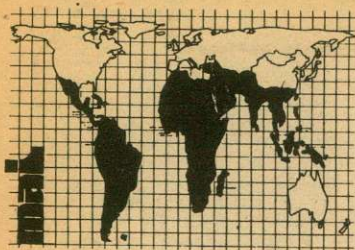
Il faut lire la passionnante histoire de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN écrite par Gilbert Vanasse et publiée aux éditions Albert Saint-Martin. Ce premier tome, qui retrace la période 1907-1958 (le second tome est prévu pour 1987) nous fait découvrir les grandes périodes de l'ainée des fédérations de la CSN. Le fer de lance... pardon le fer de hache de la CSN a maintenant une histoire. En vente au prix de \$ 15.00 dans toutes les bonnes librairies ou aux bureaux de la FTPF à Québec et à Montréal.

Sur notre photo, Philippe Lessard, premier président de cette fédération, fondée en 1937, présent lors du lancement.



La relève est assurée

Le 8 mai dernier, les 12/18, toujours en furie concernant les coupures décrétées contre les quelque 103 Maisons des jeunes du Québec, ont monté sur la Colline parlementaire pour donner assez franchement leur point de vue sur cette question. Le message des jeunes contestataires est clair: l'avenir appartient aux tiers partis... et la relève militante paraît assurée!



Québec

Les militants et les militantes du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CSN) ont fêté le premier mai, en produisant un chandail, dont nous reproduisons le logo, qui a fait fureur et qui marque le caractère mondial de cette journée.



Sorel

À Sorel, ils et elles étaient plus de 1,200 à être réuni-e-s un vendredi soir, le 2 mai, au Palatek pour célébrer le centième anniversaire de la Fête internationale des travailleurs et travailleuses, rendre hommage à des syndicalistes chevronnés comme Philippe Girard, Lucien Kiopini, Lucien Demers, participer au tirage de \$ 12,000.00 en cadeaux de toutes sortes ramassés par un ouvrier du Fer et Titane, Jean-Rémi Olivier, et, bien entendu, danser toute la nuit sur des airs de «continental», chacha, rumba, rock-and-roll, valse, etc...



Joliette:

Les camarades de la région de Lanaudière ont rendu un hommage tout particulier à un ex-employé du mouvement, aujourd'hui à la retraite, Noël Lacos, en lui remettant une plaque souvenir pour ses années de loyaux services. Quant à un militant du conseil central de cette région, Serge Rodier, il a sensibilisé les syndiqué-e-s et la population à la cause des travailleurs de la construction en montant un kiosque. Sur notre photographie on reconnaîtra dans l'ordre habituel Serge Rodier, Noël Lacos, le président du conseil central, André Drollet, et un conseiller syndical de la CSN, Guy Lévesque.

Saguenay Lac-St-Jean

Le premier mai, plus de 350 personnes ont célébré cette fête à Chicoutimi. Et trois jours plus tard, le 4 mai, plus de 300 personnes ont souligné le 50 ième anniversaire du Centre syndical d'Alma.

Les héros de Murray McLauchlan

Le «folk-singer» canadien Murray McLauchlan a conçu en 1984 un très beau disque intitulé «Heroes» et sur lequel il rend hommage à des hommes qu'il a connus ou rencontrés au cours de voyages qui l'ont amené d'un océan à l'autre: des histoires de cheminots de North Bay Ontario, de pilotes de brousse du nord-ouest, de capitaines de remorqueurs du port de Vancouver, d'artistes indiens victimes de la censure, de promoteurs de musique, de travailleurs des plate-forme de forage, etc... Ce disque aux accents «folk» et «country» a été rendu possible grâce à la compagnie de disques canadienne, «True North», le géant Columbia, et Radio-Canada. PS: un disque d'été relaxant et à écouter sous les chauds rayons du soleil en sirotant votre boisson préférée.



Pour les amateurs de country: Dwight Yoakam

Mon flair me dit que ce gars-là est voué à une carrière éminente et peut-être même à devenir vedette. Dwight Yoakam a fait les premières parties du fameux groupe «Los Lobos» et des «Blasters». Il évolue dans le genre «country» et «country-rock», et il fait vrai. Il vient de produire un disque intitulé «Guitars, Cadillacs, etc..., etc...». Vous voyez d'ici le genre de ce guitariste et chanteur issu du Kentucky et qui aujourd'hui s'est implanté à L.A. California.

C'est sur étiquette Reprise-WEA.

Bruce Cockburn poursuit sa croisade

Le canadien Bruce Cockburn nous revient en 1986 avec un microsillon titré World of wonders et qui dans la foulée des précédents aborde les thèmes de l'injustice sociale, des inégalités engendrées par l'impérialisme américain, etc... Encore une fois, Bruce Cockburn a inclus des traductions de ses textes anglais en français. Sur étiquette Columbia: TN-66



Cauchemars et espoirs...

Le Congrès de la CSN demeure un moment privilégié pour analyser et comprendre les problèmes, pour chercher et trouver ensemble les solutions. C'est un moment de réflexion. Les congrès antérieurs le démontrent. Les congrès de la CSN sont l'image vivante du Québec réel.

Confrontant leurs observations et leurs témoignages, les participants développent, pour les mois et les années qui suivent, des orientations syndicales, sociales, économiques et politiques et traduisent en revendications et en plans d'action leurs espoirs et leurs rêves d'une société égalitaire, juste et respectueuse de leurs droits et de leurs libertés.

En 1980, au pire moment de la crise économique, la CSN proposait, en congrès, que les efforts du mouvement syndical se portent sur les plus démunis de notre société, les sans-emploi, ceux et celles-là dont le droit au travail était bafoué; la CSN concevait l'idée de les regrouper en syndicats autonomes afin que ces travailleuses et travailleurs puissent participer et profiter de la lutte des travailleurs et travailleuses organisés.

Dans les mois qui suivirent, de tels syndicats ou regroupements ont vu le jour à Montréal, Thetford-Mines, Sorel,

Sept-Îles. Ces structures fragiles n'ont pas eu de lendemain.

Dans un livre, qui vient d'être publié aux Éditions Borel, Marc Lesage, conseiller syndical à la CSN, en congé pour poursuivre des études de sociologie, nous questionne sur cet échec apparent du mouvement syndical à regrouper ces travailleuses et travailleurs exclus du marché officiel du travail.

Nous retrouvons, dans «Les Vagabonds du Rêve», les témoignages de camarades que nous avons connus. Par delà le caractère universitaire et l'analyse scientifique du sociologue, Marc Lesage sait les faire revivre d'une manière attachante. Son étude nous permet de tracer, avec lucidité, le portrait de «l'impossible mouvement» qu'a été celui des sans-emploi pendant cette période.

Ces «vagabonds du rêve», selon l'auteur, constituent une nouvelle figure prolétaire. Les temps partiels, les temporaires, les surnuméraires, les travailleuses et travailleurs au noir, les sans-statut de toutes sortes, mi-étudiants, mi-travailleurs, mi-chômeurs expriment, selon lui, au-delà de leur situation précaire et de leur marginalisation, des sensibilités et des aspirations qui donnent forme à une conscience sociale différente.

«L'émergence de nouveaux sujets prolétaires exige, affirme Marc Lesage, de nouvelles expertises de la part des organisations qui entendent les représenter et les défendre.»

Au congrès d'orientation de 1985, la CSN, poursuivant sa réflexion, et ce malgré les échecs constatés de regroupements internes de syndicats de sans-emploi, proposait que nos volontés et nos efforts collectifs des prochaines années soient tendus vers la recherche et la solution du problème social du chômage. Les propositions du Congrès pour réduire et aménager le temps de travail avaient cet objectif: la défense du droit au travail de toutes et tous.

Cette année, nous sommes invités à traduire en action les réflexions qui se sont développées en 1980 et 1982 et les orientations définies en 1985. Avec encore autant d'actualité, la question du chômage, de la précarité des emplois nous interpelle. Cette fois, les plans d'action se précisent.

Avant les rêves, nous devons mettre un terme aux cauchemars. Le problème est posé depuis si longtemps... Combien attendent des réponses? Il y a peu de doute que c'est la voie à suivre si nous voulons renforcer nos solidarités pour gagner du terrain.

Jean-Noël Bilodeau

Ont collaboré à ce numéro

Lise Dumont Gauthier
Lucie Laurin
Luc Latraverse
Jean-Pierre Paré
Henri Jalbert
Guy Ferland
Michel Rioux
Michel Crête
Jean-Noël Bilodeau
Luc Gosselin
Monique Fortin
Yvan Sinotte

Photographies

Archives CSN
Pierre Fortin
Hélène Rochon
Louise de Grosbois

SUPPLÉMENT

Textes:
Lucie Laurin
Photographies:
Louise de Grosbois

Conception graphique

Jean Gladu

Montage

Mychèle Arbour

Composition

Tricycle Compo

Impression

Interlitho

Distribution

l'équipe de distribution
de la CSN (514) 598-2233

Nouvelles CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN au (514) 598-2155 ou utiliser le réseau télex de la CSN



ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Une affaire de voisins

Qui sont nos voisins?

Il y a le Groenland et les Iles St-Pierre et Miquelon. De ce côté-là, pas de danger pour une invasion de notre territoire. Il y a les États-Unis. Ce sont nos amis. Mais si jamais ils décidaient de nous envahir, on ne pourrait pas faire grand'chose. Il y a l'Union soviétique. En passant par le pôle nord, il leur faudrait traverser 7000 kilomètres avant de nous atteindre avec des armes et des armées conventionnelles. C'est improbable.

Mais il y a les armes nucléaires!

Les Américains ont 35000 ogives nucléaires et 10000 missiles pour les transporter. Les Soviétiques ont 25000 ogives et 8000 missiles. Tout cela équivaut à quatre tonnes de dynamite par habitant de la planète...

Il existe plus de 150 cibles nucléaires entre Boston et Baltimore. Le scénario de la Guerre des étoiles du président Reagan prévoit abattre les missiles soviétiques en deux temps: au départ et tout juste avant qu'ils n'arrivent au-dessus des États-Unis. Et c'est où, ça?

Chez-nous!!! Ainsi, la Guerre des étoiles, ça signifie que les bombes sautent au-dessus du Québec plutôt qu'au-dessus de Boston. Et une bombe atomique qui saute dans l'atmosphère fait plus de ravages que si elle saute au sol.

Avant qu'il ne soit trop tard, il faudrait arrêter ces folies et utiliser à d'autres fins plus utiles les sommes qui y sont gaspillées.